



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la santé

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 002

Le vendredi 14 janvier 2022

Président : M. Sean Casey



Comité permanent de la santé

Le vendredi 14 janvier 2022

• (1300)

[Traduction]

Le président (M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.)): La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à tous les participants à la deuxième réunion du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes. Conformément à l'article 106(4) du Règlement, le Comité se réunit à la demande de quatre membres du Comité — six membres, en l'occurrence — afin de discuter des faits récents concernant la pandémie de COVID-19.

La réunion d'aujourd'hui se tient de façon hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre de 25 novembre. En ce qui concerne la liste des intervenants, étant donné que certains membres participent à la réunion à distance, au moyen de l'application Zoom, je vous prie d'utiliser la fonction « main levée », ce qui facilitera grandement le bon déroulement de la réunion.

Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les participants à cette réunion qu'il est interdit de prendre des captures d'écran ou des photos de votre écran. Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes.

Sans plus tarder, je donne la parole à M. Berthold.

[Français]

Vous avez la parole, monsieur Berthold.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une bonne et heureuse année ainsi qu'à tous mes collègues. C'est la première réunion de l'année 2022, au cours de laquelle la santé risque d'être au cœur de l'actualité et des préoccupations de beaucoup de Canadiens et de Canadiennes.

Je profite aussi de l'occasion pour saluer M. le greffier, les analystes, les interprètes et tous ceux et celles qui travaillent au Comité. Je les remercie beaucoup d'être là. Nous passerons une belle année ensemble.

Effectivement, six députés ont choisi de demander cette réunion d'urgence, comme vous l'avez mentionné, parce que les Canadiens et les Canadiennes sont inquiets de tout ce qui se passe autour de cette pandémie. Je pense que nous pouvons les comprendre, peu importe notre formation politique. C'est une situation jamais vue qui prend des proportions gigantesques. Il y a quelques semaines à peine, on connaissait quelqu'un qui connaissait quelqu'un qui avait eu la COVID-19. Aujourd'hui, on l'a contractée, et toute sa famille aussi. C'est un peu ce qu'on vit. Les effets du variant Omicron ont atteint des proportions encore jamais vues. Le système de santé et ses travailleurs sont à bout de souffle.

Par ailleurs, les répercussions des confinements et des restrictions sur le coût de la vie pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes sont énormes. En tant que député d'une petite région, je sais que plusieurs petits commerces sont en difficulté. Nous pouvons tous en convenir. Certains ont jeté l'éponge, certains ne survivront pas et d'autres pensent abandonner bientôt. Les tablettes des magasins sont vides et le coût de la vie augmente tous les jours. Les Canadiens se demandent pourquoi ils n'ont pas eu accès à des tests de dépistage rapides au moment où ils en avaient le plus besoin. Pendant les Fêtes, c'était extrêmement difficile d'en avoir. Ils se demandent aussi quand ils auront accès aux traitements, ce qui permettrait de réduire la pression sur le système de santé.

C'est pourquoi nous avons demandé cette réunion d'urgence. Nous croyons qu'il est important de faire le point sur l'état de notre préparation devant la pandémie et sur la réponse du Canada au variant Omicron. Je vais donc demander au Comité, aujourd'hui, d'adopter une motion. Je signale aux membres du Comité qu'il s'agit exactement de la même motion que celle qui a été envoyée dans la lettre, sauf pour ce qui est de la date de la tenue de la rencontre. Comme vous le savez, nous ne tiendrons pas la rencontre d'ici 17 heures aujourd'hui comme c'était demandé dans la première motion. La motion propose plutôt de tenir la rencontre d'ici mercredi prochain en fin de journée. Elle se lit comme suit:

Que le Comité tienne une réunion pour inviter le ministre de la Santé, le sous-ministre de Santé Canada, le sous-ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, le président de l'Agence de la santé publique du Canada, l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, le vice-président de la logistique et des opérations de l'Agence de la santé publique du Canada, et le chef du Comité consultatif national de l'immunisation, afin de discuter des récents développements concernant la COVID-19 y compris, mais sans s'y limiter, de :

l'état du soutien aux provinces pour faire face à l'augmentation des ressources en soins de santé;

l'avis actuel concernant la durée de la quarantaine;

la disponibilité des rappels de vaccins à ARNm, y compris les stratégies d'approvisionnement pour les vaccins spécifiques aux variants potentiels;

la disponibilité des tests rapides et de l'état de l'éducation du public à ce sujet;

l'état d'avancement de l'examen et de l'acquisition de nouveaux traitements prometteurs tels que le Paxlovid de Pfizer;

l'accès aux masques N95 et autres équipements de protection individuelle;

l'état de la capacité de fabrication nationale pour les vaccins à ARNm.

Que la réunion dure au moins trois heures, que les ministères concernés, pour lesquels des fonctionnaires ont été invités, soient invités et priés d'accorder l'importance qu'il se doit à leur présence, mais que la réunion ne soit pas retardée s'ils ne sont pas en mesure de donner la priorité à leur participation à la réunion, que le temps total alloué pour les déclarations d'ouverture soit limité à 5 minutes par témoin pour un maximum de 20 minutes au total afin d'assurer un temps suffisant pour les questions des membres du comité, et que cette réunion ait lieu, au plus tard, le mercredi 19 janvier 2022 en fin de journée.

Jeose espérer que cette motion sera appuyée par mes collègues, compte tenu de l'importance du sujet et de celle qu'accordent les Canadiens et les Canadiennes à cette question, qui est au cœur de notre vie quotidienne.

Merci beaucoup.

• (1305)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Berthold.

La motion est en bonne et due forme.

[Traduction]

Le débat porte maintenant sur la motion.

M. Ellis a la parole.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

J'en profite pour souhaiter une bonne année à tous les participants à cet appel. Je suis heureux que tous aient réservé du temps dans leur horaire chargé pour se pencher sur les faits importants que nous portons à l'attention de tous les membres du Comité. Nous avons la ferme conviction que le gouvernement fédéral a manqué de leadership et qu'il n'a pas su gérer cette pandémie.

Quelles en sont les conséquences? Malheureusement, cela a pour conséquence que les provinces peuvent tout simplement continuer d'imposer des restrictions et des mesures de confinement aux Canadiens, ce qui a d'importantes répercussions négatives sur la santé mentale, le taux de suicide, la capacité de faire des affaires, etc.

Étant donné que les provinces n'ont obtenu que le pouvoir d'imposer des mesures de confinement, toutes les choses que mon estimé collègue, M. Berthold, a mentionnées, soit la possibilité d'utiliser des produits thérapeutiques et de distribuer des tests rapides de dépistage d'antigènes, seront très importantes pour nous aider à traverser cette pandémie.

Nous savons que nous en sommes presque à la troisième année de pandémie. Nous savons aussi que les choses ont été mal planifiées depuis le tout début, et qu'il y a malheureusement eu des lacunes en ce qui concerne l'homologation précoce des vaccins à ARN messager et les mesures d'approvisionnement connexe. Évidemment, dans les dernières semaines, l'approvisionnement en tests rapides de dépistage d'antigènes et le recours à ces tests ont cruellement fait défaut. Enfin, la production de tests rapides, de vaccins et d'équipement de protection individuelle a été inexistante à l'échelle nationale.

Estimés collègues, je dirais que c'est comme si nous devions faire la guerre sans balles ni armes à feu. Voilà où nous en sommes actuellement, et les conséquences ont été désastreuses.

Par ailleurs, il faut rappeler aux gens que le système de santé est terriblement sous-financé. Il est inadmissible que le gouvernement fédéral continue de ne verser que de maigres paiements de transfert aux provinces. On continue de jeter le blâme sur le système pour les mesures de confinement, mais le système de santé est terriblement sous-financé depuis très longtemps.

Nous savons tous que le système était considérablement engorgé même avant le début de la pandémie de COVID-19. Étant donné la pression qui est exercée sur le système, nous n'avons absolument aucune chance de rattraper le retard en ce moment.

À mon sens, l'accumulation de toutes ces choses indique un manque de leadership évident de la part du gouvernement fédéral à l'égard du système de santé. Tous les membres du Comité de la santé ont donc la responsabilité et le devoir importants de veiller à ce que les Canadiens soient tenus au courant de la situation afin qu'ils

puissent commencer à avoir de l'espoir. Nous savons que la majorité des Canadiens ont perdu espoir à cause du manque de leadership de la part du gouvernement fédéral.

Voilà ce que j'avais à dire, monsieur le président. Encore une fois, je remercie tout le monde d'être des nôtres aujourd'hui.

• (1310)

Le président: Merci, monsieur Ellis.

La parole est à Mme Kramp-Neuman.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais dire à mon tour pourquoi la tenue de cette réunion m'apparaît nécessaire. À mon avis, nous demandons au ministre de comparaître pour deux raisons totalement distinctes.

Au départ, il s'agissait d'inviter le ministre pour aborder toutes sortes de questions d'intérêt courant comme le font tous les comités au début de chaque session ou d'une nouvelle législature.

Il faut parler de l'énoncé économique de l'automne, des lettres de mandat ainsi que du budget supplémentaire des dépenses, etc. Il serait surprenant que nos collègues libéraux perçoivent l'étude de l'un ou l'autre de ces points comme une perte de temps pour le Comité. De même, je serais surprise qu'ils minimisent l'ampleur du variant Omicron qui se déchaîne partout au Canada et ailleurs dans le monde. Il met de la pression sur tous les systèmes de santé de la planète.

Je suis certaine que les Canadiens qui nous écoutent considèrent eux aussi que les membres du Comité permanent de la santé et le ministre devraient consacrer une réunion à la situation. À titre de membres du Comité, nous devons être en mesure de faire notre travail. Pour cela, il nous faut en ce moment la pleine attention du ministre, et je suis convaincue qu'il se fera un plaisir de nous l'accorder.

La tenue d'une réunion sur cette question en particulier présente un autre avantage unique. Outre l'augmentation massive du nombre de cas, l'arrivée du variant Omicron a aussi polarisé encore plus fortement les discours. Malheureusement, nous nous sommes habitués à voir des théories visant les personnes vaccinées ainsi que des insultes et des commentaires méprisants à l'égard des personnes qui ne peuvent pas être vaccinées ou qui choisissent de ne pas l'être. Dans les deux cas, c'est malheureux et inacceptable, même si c'était prévisible.

En revanche, nous ne nous attendions pas à entendre nos dirigeants émettre ce genre de commentaires. Voilà qui est malheureux, en plus d'être inacceptable, indigne et injustifié de la part d'un titulaire de hautes fonctions ou de toute personne occupant une charge. Il est déplorable que le premier ministre remette en question le sens moral d'un résidant de ma circonscription, Hastings—Lennox and Addington, quel qu'il soit, en raison de son statut vaccinal.

Je suis pleinement vaccinée. J'ai eu ma troisième dose cette semaine. Les vaccins fonctionnent. Cela dit, je respecte la décision de ceux qui choisissent de ne pas être vaccinés. À titre de parlementaires au sein d'une institution créée pour représenter tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, il nous revient, dans le cadre du Comité, d'aborder cette question dans le but de trouver la solution aux problèmes du variant Omicron et de l'hésitation à se faire vacciner.

La plupart des Canadiens ne voient qu'une chose: nos foires d'empoigne à grands coups de citations de cinq secondes ou de remarques sarcastiques sur Twitter. Ce n'est pas le Canada que nous connaissons. J'ai bien l'intention d'aller droit au but, d'être productive et de défendre les intérêts de mes concitoyens. Nous devons investir dans l'éducation, encourager la prévention et la saine canalisation des efforts. Nous devons donner l'exemple plutôt que d'attiser la division. Je crois que nous pouvons y arriver en travaillant ensemble, de façon constructive. Nous pouvons y arriver non pas en tant que libéraux, conservateurs, bloquistes ou néo-démocrates, mais en tant que parlementaires et Canadiens siégeant au Comité de la santé.

Le président: Merci, madame Kramp-Neuman.

Vous avez la parole, monsieur van Koeverden.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie mes collègues. Je reconnais les mérites de tous les commentaires jusqu'ici. Je crois que des points cruciaux ont été soulevés.

Je veux aussi faire écho aux propos de la députée Kramp-Neuman en ce qui a trait à notre obligation mutuelle de travailler ensemble au sein du Comité, par delà nos allégeances politiques. Les Canadiens comptent sur nous. Ils réclament et méritent un comité de la santé véritablement efficace. À cet égard, je m'estime chanceux de siéger à un comité qui regroupe autant de personnes ayant des vues similaires et aspirant toutes à servir leurs concitoyens au Canada.

Je suis content qu'il y ait une réunion la semaine prochaine. D'ailleurs, je me souviens que le 13 décembre, il avait été question que nous nous réunissions en janvier. Je me réjouis que ce soit le cas. L'article 106(4) est un moyen de le faire. À l'avenir, nous pourrions aussi compter un sur l'autre. Nous avons nos coordonnées respectives. Nous pouvons nous réunir dans l'intérêt commun de tous nos concitoyens.

Au chapitre du financement national, il m'apparaît important de reconnaître que le gouvernement du Canada a investi des milliards de dollars supplémentaires pour aider les provinces et les territoires à renforcer leurs systèmes de soins de santé au cours des deux dernières années, qui ont été très difficiles. Les provinces et les territoires ont accru leur capacité de dépistage et mis un terme aux écloisons, notamment dans les établissements de soins longue durée. Uniquement en 2020-2021, le gouvernement du Canada a fourni un soutien de 42 milliards de dollars aux provinces et aux territoires grâce au Transfert canadien en matière de santé. Ce montant est passé à 43,1 milliards de dollars pour le dernier exercice, soit 2021-2022. En 2020-2021, le Québec à lui seul a reçu 9,7 milliards de dollars.

Nous continuerons de travailler directement avec les provinces et les territoires pour lutter ensemble contre la COVID-19. Ce n'est pas une lutte qu'on peut mener seul. Tous les Canadiens en ont assez des mesures de confinement. Je suis assurément du nombre. J'en ai marre des réunions en ligne sur Zoom. Je préférerais me réunir en personne avec vous. J'espère pouvoir le faire le plus tôt possible. Par contre, je rejette l'insinuation selon laquelle le gouvernement fédéral est responsable des mesures de confinement. Si c'était vrai, toutes les provinces et tous les territoires suivraient les mêmes mesures de confinement partout au pays, mais ce n'est pas le cas.

Nous continuons d'appuyer les provinces et les territoires. Nous avons acheté plus d'équipement de protection individuelle par habitant que tout autre pays. La population peut se procurer différents types de masques. Bon nombre sont disponibles à prix modique dans les magasins, ou encore gratuitement pour de nombreux groupes. Quant aux trousse de dépistage rapide, nous en avons expédié plus de 89 millions aux provinces et aux territoires, dont 35 millions, c'est-à-dire une par Canadien, uniquement en décembre 2021. Nous avons récemment annoncé que 140 millions autres tests de dépistage rapide seront livrés aux provinces en janvier 2022, soit suffisamment pour que chaque Canadien puisse faire un test en janvier et en février. Nous prenons les mesures nécessaires pour lutter contre la pandémie.

Pour ce qui est de la troisième dose, les vaccins demeurent le principal moyen d'arrêter la propagation de la COVID-19. À cet égard, je me réjouis de la conviction de la députée Kramp-Neuman. Je suis heureux de savoir qu'elle a eu sa troisième dose. Moi aussi, je l'ai eue. Je remercie sincèrement l'équipe Prime Care à Milton, qui a organisé une clinique de vaccination cette semaine pour pleinement vacciner tous les Miltoniens qui n'ont pas encore reçu leur dernière dose.

Le 3 décembre, le Comité consultatif national de l'immunisation a publié de nouvelles directives que nous continuerons de suivre. Il existe des solutions pour l'avenir dont nous n'avons pas encore pu nous prévaloir. Le Dr Ellis, mon collègue de la Nouvelle-Écosse, a parlé des antiviraux et d'autres médicaments pour éviter que les personnes hospitalisées se retrouvent aux soins intensifs. Prendre un médicament antiviral pourrait également être une solution pour les personnes qui risquent de se retrouver à l'hôpital. Le gouvernement a signé une entente avec Merck & Co. pour obtenir un demi-million de doses de son traitement antiviral oral. Comme son nom est plutôt difficile à prononcer, je ne m'y essaierai pas. Contrairement à mes collègues, les Drs Powlowski, Ellis et Hanley, je n'ai pas un diplôme en médecine. Je me demande si vous suivez un cours pour prononcer le nom de certains de ces médicaments.

● (1315)

Nous avons aussi signé une entente avec Pfizer pour acheter une quantité initiale d'un million de doses de son traitement antiviral oral. Nous attendons l'autorisation de Santé Canada, qui est imminente. La vaccination reste primordiale pour lutter contre la COVID-19, mais les Canadiens disposeront ainsi d'autres traitements qui s'ajouteront à la vaccination, sans toutefois remplacer celle-ci, je tiens à le préciser. Il faut de nouvelles mesures en raison du variant Omicron qui nous complique la vie.

Lorsque j'étais un athlète, j'ai eu l'occasion de beaucoup voyager et de rencontrer des gens de partout. La population de toute la planète est aux prises avec le variant Omicron. La situation au Canada n'est pas unique. J'ai des amis au Royaume-Uni, en Australie, en Allemagne, en Suède et en Norvège qui sont dans le même bateau. Je pense que nous nous en tirons plutôt bien et que nous devrions être fiers de notre système. Je pense que nous devrions être fiers des fonctionnaires canadiens. La semaine prochaine, lorsque nous les accueillerons au Comité, j'espère que nous le leur ferons sentir, car nos collectivités se portent bien.

Les équipes de soins de santé sont fatiguées et subissent de la pression, mais nous leur donnons notre appui. Les fonctionnaires fédéraux ont aussi besoin de sentir qu'ils ont notre appui, car nous jouons tous pour la même équipe. Les partis ne sont pas en compétition pour lutter contre la pandémie. Nous faisons partie de l'Équipe Canada. Je remercie mes collègues d'adhérer à l'approche Équipe Canada dans la situation actuelle. La partisanerie ne nous permettra pas de sortir de la pandémie. Elle n'accéléra pas les choses et elle ne sauvera pas des vies. Tant au Comité qu'au gouvernement, nous cherchons tous à sauver des vies.

Alors, retrouvons nos manches. Accueillons les fonctionnaires et le ministre au Comité la semaine prochaine. Remercions-les de tout leur travail, parce que personne n'a travaillé aussi fort qu'eux à contrer cette pandémie. Ils ont droit à notre gratitude, même si nous leur demandons de rendre des comptes. Je comprends cette volonté de reddition de comptes de la part de mes collègues. J'ai hâte de parler de tout cela la semaine prochaine.

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation que je vous ai lancée lors de la réunion du 13 décembre. Je vous ai dit que si vous souhaitez vous réunir en janvier, vous n'aviez qu'à me le dire. Nous avons emprunté une voie un peu détournée en utilisant l'article 106, or, vous savez quoi? Cela a fonctionné, et nous voici réunis. Je suis heureux de tous vous voir.

Bonne année, et j'ai bien hâte à la réunion de la semaine prochaine.

• (1320)

Le président: Merci, monsieur van Koeverden.

Monsieur Williams, la parole est à vous.

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je crois que tout le monde est d'accord sur cette question, ce qui est formidable. Le Canada doit adopter une approche Équipe Canada. Je suis d'accord avec mes collègues et les membres du Comité à ce sujet. Le gouvernement devrait vouloir collaborer avec l'opposition pour lutter contre cette crise, et je suis heureux que nous soyons tous ici aujourd'hui. J'ai hâte que nous nous réunissions la semaine prochaine pour discuter de cette question.

Vous savez, même si le Parlement ne siège pas, il faut à tout le moins que le Comité, lui, se réunisse en prévision de la rentrée parlementaire le 31 janvier prochain. Toutes les solutions aux problèmes qui affligent le pays — les confinements, la capacité des hôpitaux, le manque d'équipement de protection individuelle et de tests de dépistage rapide, les pénuries de personnel infirmier et de médecins, les médicaments antiviraux, les homologations de Santé Canada et l'état de préparation à la vaccination — devraient être débattues au Comité, car l'ensemble du Parlement ne reçoit pas assez rapidement les recommandations nécessaires. Je crois que c'est ce que nous ont dit tous nos collègues.

D'abord, pourquoi le Canada a-t-il une capacité d'hospitalisation aussi faible et presque aucune capacité d'intensification alors que nous approchons du sommet de la pandémie? La pandémie touche tous les éléments du pays — la santé, la santé mentale et le bien-être de toute la population ainsi que le bien-être de l'économie.

Je serai très bref: mettons-nous au travail. On dirait que nous sommes sur la bonne voie en ce moment. Entendons-nous pour convoquer des professionnels de la santé ainsi que des membres du

gouvernement et de tous les partis, alors que nous luttons ensemble pour nous sortir de la pandémie.

Merci beaucoup. Mettons-nous au travail.

Le président: Merci, monsieur Williams.

Docteur Powlowski, la parole est à vous.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Merci.

Bonne année tout le monde.

J'entends deux messages. Le message le plus fort des conservateurs, c'est qu'il faut adopter une approche Équipe Canada, que nous sommes tous dans le même bateau et que nous visons tous les mêmes objectifs. Toutefois, ils passent aussi un message plus subtil selon lequel tout est de notre faute, nous sommes nuls et c'est pour cette raison que nous sommes aux prises avec les problèmes que nous connaissons actuellement. Je ne suis pas d'accord et je n'en discuterai pas davantage.

Je favorise la collaboration. Au moins, au début de la dernière session, les membres du Comité travaillaient très bien ensemble. Le Comité est composé d'une belle combinaison de personnes provenant de divers milieux, notamment certaines issues du domaine médical. Comme nous sommes un groupe de députés qui discutent de cette question, nous avons la capacité assez singulière de faire la lumière sur diverses questions liées à la COVID, que ce soit l'utilité des tests de dépistage rapide ou des produits thérapeutiques, dont j'ai beaucoup parlé lors de la dernière session.

En fait, j'estime que nous avons fait de l'excellent travail dans le dossier de la COVID. Je crois que notre comité est l'un des premiers à avoir parlé de la transmission asymptomatique, c'est-à-dire la transmission de la COVID par des personnes asymptomatiques, avant que nous comprenions vraiment l'importance d'obliger les gens à porter un masque et de prolonger l'intervalle entre les doses de vaccin. Nous avons vraiment été à la hauteur de la situation. J'espère que le fait que nous en ayons beaucoup parlé a en quelque sorte contribué à la prise de mesures rapides.

Je suis heureux d'entendre les conservateurs tenir de tels propos. Je suppose que les députés des autres partis tiendront aussi un tel discours. Travaillons de concert; nous pouvons accomplir un travail inestimable.

C'est nul. Mes enfants sont dans l'autre pièce. Ils ne sont pas à l'école. Toutes leurs parties de hockey ont été annulées. En fait, la saison de hockey a été annulée. Mes parents sont en train de perdre la tête à Thunder Bay parce qu'il fait -20 °C tous les jours et qu'ils vont au Mexique tous les hivers depuis 20 ans. Les entreprises souffrent. Certaines personnes ont des problèmes de santé mentale. Il y a des surdoses. La liste est interminable.

C'est extrêmement important. Tentons de mettre la politique partisane de côté et de collaborer pour faire la lumière sur les problèmes qui nous affligent et formuler des suggestions utiles pour s'y attaquer.

• (1325)

Le président: Merci, docteur Powlowski. Vous êtes habile avec les mots.

Monsieur Davies, la parole est à vous.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Merci.

D'abord, je tiens à remercier mes collègues du Parti conservateur d'avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion, conformément à l'article 106 du Règlement.

On dirait que les membres du Comité s'entendent féroce­ment, alors je serai bref, contrairement à mon habitude.

La seule chose que je tiens à mentionner, c'est que le comité de la santé n'a pas eu l'occasion de se réunir depuis le début du mois de juillet dernier. Nous avons eu l'occasion de nous réunir il y a un peu plus de six mois. J'ai entendu quelques critiques accompagnées de tièdes éloges ainsi que des engagements très positifs à faire preuve d'un esprit de collégialité et de collaboration, avec un soupçon de politique. C'est exactement ce dont nous avons besoin.

Je dirai ceci: j'ai le privilège de siéger au comité de la santé avec ma collègue Sonia Sidhu depuis 2015. Je crois que nous sommes les vieux de la vieille du groupe. Je tiens à dire que le Comité permanent de la santé est l'un des très rares endroits au Canada où nous pouvons vraiment approfondir certaines questions, convoquer qui nous voulons pour recueillir les meilleurs témoignages possible et demander des comptes aux fonctionnaires et au gouvernement. Nous jouons un rôle très important. Chacun de mes collègues du Comité prend ce rôle très au sérieux. En tant que porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de santé, j'ai vraiment hâte non seulement de collaborer avec mes collègues, mais aussi d'être ce creuset de reddition de comptes et de questionnement ouvert important dans une société libre et démocratique.

J'espère que tous mes collègues se sentent libres de convoquer les témoins et de produire les documents qu'ils jugent importants. Parfois, le but est de donner une voix à ceux qui n'en ont pas, de critiquer l'orthodoxie, de contester le discours établi et de faire ce que je crois que les Canadiens veulent que nous fassions, soit veiller à ce qu'ils aient accès à la meilleure politique de santé fédérale que nous pouvons leur offrir.

Monsieur le président, je vous félicite encore pour votre élection. J'ai hâte de travailler sous votre sage gouverne et de collaborer avec les autres membres du Comité lorsque nous nous réunirons la semaine prochaine pour entamer notre travail.

Le président: Merci, monsieur Davies.

Monsieur Hanley, la parole est à vous.

M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci beaucoup.

D'abord, je tiens aussi à souhaiter une bonne année à tout le monde.

Je tiens à commencer par le début, surtout en tant que nouveau membre du Comité et que nouveau député, en répétant qu'il est nécessaire de donner le bon ton à nos réunions et de collaborer. Lorsque j'ai été élu, j'ai dit à la blague à mes collègues, même si c'était un peu vrai, que tout ce que j'avais appris de la politique, je l'avais appris dans mes fonctions précédentes dans le domaine de la santé publique. Pour moi, la santé et le progrès passent en premier, et la politique, en deuxième. J'aime l'expression que le député précédent a utilisée, soit un « soupçon de politique », mais gardons la politique à ce niveau seulement pour jouer des coudes et nous inciter à être responsables. Visons le progrès.

En ce qui concerne le soutien fédéral, je tiens vraiment à écouter d'abord, puis à tirer des conclusions, et peut-être à ne pas organiser la prochaine réunion en fonction de conclusions évidentes. Comme j'ai été médecin hygiéniste en chef dès le début de la pandémie, je

dois dire que le sentiment d'avoir le soutien du gouvernement fédéral... Je pense notamment aux vaccins, à l'aide fournie lors des rencontres fédérales-provinciales-territoriales, aux conseils de l'Agence de la santé publique concernant la modélisation et au fait de ne pas avoir minimisé le soutien économique massif dont nous avons et avons toujours besoin pour traverser la pandémie. En tant que dirigeant de la santé publique, j'étais toujours reconnaissant du soutien fédéral que nous recevions. C'est la prémisse que je tente de poser.

S'agissait-il d'une intervention parfaite? Absolument pas. Avons-nous tiré des leçons de cette expérience? Absolument. Nous devrions tirer toutes les leçons possibles de la pandémie jusqu'à ce qu'elle soit terminée, et faire la même chose lors de la prochaine. J'ai certainement découvert l'importance de l'humilité: j'ai appris de mes collègues, j'ai appris par expérience, j'ai appris de nos erreurs, puis je me suis amélioré. Je dois convenir que, dans l'ensemble, le Canada a bien supporté les conséquences de la pandémie.

J'ajouterai que le variant Omicron a complètement changé le paradigme et qu'il nous a peut-être surpris, étant donné que nous constatons que les mesures de santé publique, qui sont en place depuis le début, sont encore nécessaires en plus de tous les autres outils et des nouveaux outils merveilleux à notre disposition. Je prononcerai aussi le mot « molnupiravir » — seulement pour montrer que je peux le faire — et répéter que nous entrons dans une nouvelle ère qui, selon moi, peut changer la donne. Je suis très heureux de voir que le gouvernement prend les devants pour faire les acquisitions qui seront nécessaires.

Je tiens à parler brièvement de deux ou trois choses.

● (1330)

[Français]

Tout d'abord, il faut s'assurer d'inclure non seulement les provinces dans la motion, mais aussi les territoires. Je sais que c'est l'intention de la motion, mais je veux m'assurer qu'il est clair que les territoires sont toujours inclus avec les provinces.

[Traduction]

J'aimerais insister sur la nécessité d'être disponibles les uns pour les autres dans la préparation des séances. Je ne vois rien qui justifie le respect des lignes de partie dans ce dossier.

Je souhaite également revenir sur les observations de mon collègue en ce qui concerne la trop forte mise à contribution des travailleurs de la santé et les cas d'épuisement professionnel. J'estime que nous devons constamment nous rappeler ce que nous allons entendre, et ce que nous entendons constamment, soit que les travailleurs de la santé, tant dans le réseau public que dans le secteur des cliniques privées, sont fatigués et à bout de force.

Dans le cadre du présent examen sur l'évolution de la pandémie, je souhaite que le Comité cherche des moyens de soutenir les travailleurs de la santé, et se penche sur l'embauche et la rétention de l'effectif à tous les niveaux, des médecins au personnel infirmier en passant par le personnel technique. Ces enjeux devraient être traités en priorité dans les études du Comité.

Le président: Je vous remercie, monsieur Hanley.

[Français]

Monsieur Thériault, vous avez la parole.

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Merci, monsieur le président.

À mon tour, je souhaite que l'année 2022 soit à la hauteur des aspirations de mes collègues, qu'elle leur apporte beaucoup de satisfaction et qu'elle leur cause peu de frustration.

Nous traversons l'une des pires crises sanitaires que l'humanité ait connues. Dans une telle situation de crise, il faut s'assurer que les gens adhèrent au message pour qu'on puisse promouvoir les meilleurs comportements sanitaires et pour qu'ils les adoptent réellement. Cela implique de pouvoir faire la lumière sur des dossiers importants et poser les mêmes questions que se posent les gens, surtout dans un contexte où il y a beaucoup de désinformation. Notre rôle sera d'aller au-delà de la partisanerie et de poser des questions afin d'éclairer l'ensemble des gens. Nous devons pouvoir poser les questions pertinentes aux premiers intervenants et aux décideurs. Selon moi, la motion actuelle reflète cette intention transpartisanne et cette volonté de faire la lumière et de faire le point en ce début d'année.

Devant le déferlement de bonnes intentions et d'enthousiasme quant à une prochaine collaboration, je pense que nous sommes prêts à procéder. Je vois que Mme Sidhu veut intervenir. Je suis très heureux de voir que tout le monde veut tenir cette rencontre. J'imagine que ce sera la première de plusieurs rencontres.

• (1335)

Le président: Merci, monsieur Thériault.

[Traduction]

Madame Sidhu, vous avez la parole.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je souhaite une bonne année à tous.

Comme M. Davies l'a mentionné, nous sommes d'anciens membres du Comité. Ce fut pour moi un plaisir de collaborer avec lui et avec les autres membres du Comité. Nous siégeons ensemble au comité de la santé depuis 2015.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Je suis persuadée que cette fois-ci encore nous accomplirons énormément de travail important pour les Canadiens.

Nous pouvons tous convenir que la santé des Canadiens constitue la grande priorité. Nous nous réjouissons d'entendre le témoignage du ministre et d'autres représentants du gouvernement. Quand nous nous sommes réunis en décembre, M. van Koeverden avait proposé de son propre chef de convoquer le ministre devant le Comité, sans qu'aucun autre membre du Comité n'en fasse la demande. Il avait dit que cette convocation était justifiée par notre désir de faire du bon travail.

M. van Koeverden avait fait valoir que le gouvernement du Canada fournit un appui considérable aux provinces et aux territoires. Monsieur le président, pour chaque tranche de 10 \$ consacrée à lutte contre la COVID-19, 8 \$ proviennent du gouvernement fédéral. En conclusion, les membres du Comité doivent faire abstraction de la politique et unir leurs efforts pour lutter contre cette crise mondiale. Alors que le comité de la santé de la Chambre des communes entame ses travaux, je suis enthousiaste à la perspective de travailler de façon constructive pour les Canadiens.

Trouvons une façon de collaborer dans l'avenir. C'est ce que les Canadiens attendent de nous. C'est dans cet esprit que j'estime que nous pouvons tous appuyer cette proposition. Nous pourrions voter sur la motion lorsque tous les membres du Comité seront intervenus.

Le président: Merci, madame Sidhu.

[Français]

Monsieur Berthold, vous avez la parole.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma proposition sera très brève. Il s'agit d'un amendement favorable en lien avec la demande de M. Hanley d'inclure les territoires dans la motion. Si tout le monde est d'accord, avant d'adopter celle-ci, je propose que nous ajoutions la mention « et territoires » après « L'état du soutien aux provinces ».

Cette suggestion mérite d'être appuyée. J'accepterais cet amendement favorable à la motion avant que vous procédiez au vote, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Berthold.

[Traduction]

En dépit de la croyance populaire, le greffier me signale que la notion d'amendement « favorable » n'existe pas. Quoi qu'il en soit, il est tout à fait admissible que le Comité fasse exactement ce qu'a suggéré le Dr Hanley, soit d'accepter par consensus l'ajout des mots « et les territoires » après le mot « provinces », dans la motion.

Y a-t-il consensus à cet égard? Dans la négative, nous pouvons procéder de façon plus formelle. Il y a consensus.

Je ne vois pas d'autres membres inscrits sur la liste qui souhaitent intervenir. Par conséquent, nous sommes prêts à nous prononcer sur la motion modifiée.

Y a-t-il consensus pour adopter la motion modifiée, ou devons-nous procéder à un vote par appel nominal?

(La motion modifiée est adoptée.)

Le président: Y a-t-il d'autres questions à présenter au Comité?

Allez-y, monsieur Berthold.

[Français]

M. Luc Berthold: J'ai une question d'ordre logistique concernant le moment où se tiendra la rencontre. Le greffier va-t-il nous faire savoir le plus rapidement possible le moment où la majorité des témoins seront disponibles? Je pense que le but est de trouver un moment où la majorité des personnes nommées dans la motion seront disponibles pour comparaître devant nous. Tous les membres du Comité seront à leur disposition au moment opportun.

• (1340)

Le président: Vous avez raison.

La motion fixe l'échéance à mercredi prochain. Une invitation sera envoyée immédiatement aux témoins et, exactement comme vous l'avez décrit, on leur demandera d'indiquer le jour qui leur convient le mieux. Un avis sera envoyé dès que cela aura été déterminé.

M. Luc Berthold: Merci.

Le président: D'accord.

[Traduction]

Y a-t-il d'autres questions à présenter au Comité?

Y a-t-il consensus pour ajourner?

M. van Koeverden souhaite intervenir. Vous avez la parole.

M. Adam van Koeverden: Pour que tout le monde passe une bonne fin de semaine, je signale simplement que le ministre est disponible mardi et mercredi. Il n'y aura vraisemblablement pas de séance lundi. En attendant, j'ai hâte de vous revoir la semaine prochaine. Bonne fin de semaine.

Le président: Merci, monsieur van Koeverden.

Allez-y, docteur Powlowski.

M. Marcus Powlowski: Comme je crois que la question viendra sur le tapis — et j'espère que nous commencerons tous à y réfléchir —, comment allons-nous composer avec la COVID et, parallèlement, comment allons-nous commencer à aborder les très nombreux enjeux médicaux relégués à l'arrière-plan depuis deux ans?

Bon nombre d'entre nous connaissent des gens qui ont souffert à cause de la COVID. Pas nécessairement à cause de la maladie elle-même, mais entre autres à cause des mesures de confinement et parce que les hôpitaux ne fonctionnent pas normalement. Comment allons-nous lutter contre la COVID et aborder les nombreux enjeux qui se posent au système de santé? Une journée sera-t-elle consacrée à une séance sur la COVID et une autre journée à une question non liée à la pandémie?

J'espère que nous commencerons tous à réfléchir à cela, parce qu'il s'agit d'une question importante.

Merci.

Le président: Merci, docteur Powlowski.

Compte tenu de la bonne volonté dont je suis témoin aujourd'hui, je suis convaincu que nous réussirons à bien faire notre travail.

Comme personne d'autre ne souhaite intervenir, le Comité consent-il à ajourner? Je vois qu'il y a consensus. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>